

RÈGLEMENT

Article 1. OBJET

Le concours de photo "Le sol dans tous ses états" est une initiative des étudiants Gembloux Agro Bio-Tech dans le cadre de l'Année internationale des sols 2015 et de l'exposition "Le sol dans tous ses états au service de la planète et de la société".

Ce concours est organisé du 1er juillet et se clôture trois semaines avant le début de l'exposition, le 31 octobre 2015.

L'objet du concours est de faire découvrir la diversité des sols, leurs multiples rôles ainsi que la nécessité de les protéger.

Article 2. PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite. Le concours est accessible à tous, amateurs ou professionnels.

Aucun bulletin d'inscription ne sera nécessaire, en effet la réception des fichiers vaut participation. Les photographies doivent répondre au thème. Un maximum de 3 photographies par candidat est accepté. Les images envoyées doivent être intitulées.

Il est expressément interdit aux personnes directement associées à l'organisation, à la conduite et aux commanditaires du concours, de même qu'aux juges et aux membres de leur famille de participer au concours.

Article 3. THEME

Le thème du concours est "Le sol dans tous ses états". Le sol nous entoure dans toute sa diversité, que ce soit la fosse creusée dans votre jardin et qui vous fait découvrir un sol de couleur grise au sol volcanique derrière vous pendant vos vacances. Pensez à la richesse des couleurs, de la biodiversité, des textures, de la faune et flore associées qui sont dans le sol. Celui-ci doit donc être l'élément central de la photographie. Laissez libre cours à votre imagination, l'originalité est privilégiée!

Article 4. JUGEMENT

Le jury sera composé de photographes professionnels, de membres représentants des étudiants, et de membres des autorités académiques de Gembloux Agro-Bio Tech. Le jury évaluera les envois et désignera les gagnants.

Les décisions du jury, en quelque matière que ce soit, sont sans appel.

Article 5. PRIX

1^{er} prix : 250 euros
2^{ème} prix : 150 euros
3^{ème} prix : 100 euros

De plus, les photographies gagnantes seront exposées durant l'exposition "Le sol dans tous ses états au service de la planète et de la société".

Article 6. PHOTOGRAPHIES

Seuls les fichiers numériques au format JPEG ou TIF seront acceptés, ceux-ci devant compter au minimum 3000 pixels sur la plus grande longueur. Les auteurs s'engagent à conserver les méta-données dans les fichiers transmis. Les formats 3:2 et 4:3 sont acceptés. Aucun cadre ni signature ne doit figurer sur la photographie. L'image devra être conforme à la prise de vue originale sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographique, sans modification du flou, sans trucage ou autre technique visant à modifier profondément l'image. Le recadrage est autorisé dans la limite de 20% de la surface de l'image. La retouche doit se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (niveaux, balance des blancs,...). L'accentuation et l'augmentation de la saturation doivent rester modérées. Les photographies envoyées ne pourront pas déjà avoir été primées dans un autre concours.

La réception des fichiers s'effectuera soit par voie postale d'un CD-ROM soit par mail. Les fichiers finalisés (au format .jpeg ou .tiff uniquement) seront accompagnés des coordonnées de l'auteur (adresse et email).

Les CD sont à envoyer à l'adresse suivante :

Coraline Laurent
Relations extérieures et informations sur les études
Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux

Les mails sont à envoyer à l'adresse suivante :

photosol2015@gmail.com

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou pertes pendant l'envoi postal.

Article 7. COMMUNICATION

Les gagnants de ce concours recevront un e-mail de l'organisateur en novembre 2015 et seront invités à la distribution des prix.

Le déroulement et les résultats de ce concours de photo seront communiqués sur le site internet officiel de l'évènement: www.sols2015.be

Article 8. DROITS D'AUTEUR

Les participants au concours n'envoient que des images dont ils détiennent l'intégralité des droits d'auteur.

L'exposition des photographies gagnantes se déroulera à Gembloux Agro-Bio Tech lors de l'exposition "Le sol dans tous ses états au service de la planète et de la société". Les organisateurs du concours prendront en charge l'impression des photographies gagnantes. Le tirage restera la propriété des organisateurs. Il pourra être exposé dans le cadre global de l'exposition et de ses valorisations ultérieures. Le nom de l'auteur y figurera obligatoirement.

En participant à ce concours, les participants acceptent les dispositions du présent règlement.